

Rapport N° 461 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition No 94 de la Maison populaire de Genève, intitulée: «Soutien à un projet de centre multiculturel et populaire turc et kurde».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 18 mai 1999)

Le Conseil municipal renvoie la pétition N° 94 au Conseil administratif avec la recommandation de faire un arrêté permettant l'octroi d'une subvention unique de 30 000 francs pour l'installation par rapport au bail qui vient d'être signé.